

ISOBRACE OSB

1 | Nom du produit

ISOBRACE OSB

2 | Manufacturier

ISOBRACE OSB est fabriqué par Groupe Isofoam, entreprise québécoise et important manufacturier de produits isolants depuis plus de 40 ans.

Groupe Isofoam

1346, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie (Québec) G6E 1N4
T: 418 387-3641 | F: 418 387-4039
info@isolofoam.com

3 | Description du produit

ISOBRACE OSB est un panneau composite constitué d'un isolant de polystyrène expansé laminé sur un panneau de copeaux orientés de 7/16" (OSB) perforé à intervalle régulier.

4 | Dimensions

Dimensions	Épaisseurs	Valeur R (RSI)
48" x 108" Embout carré	1 5/16"	4.15 (0.73)
	1 9/16"	5.15 (0.91)
	1 13/16"	6.18 (1.08)
	2 3/16"	7.65 (1.35)

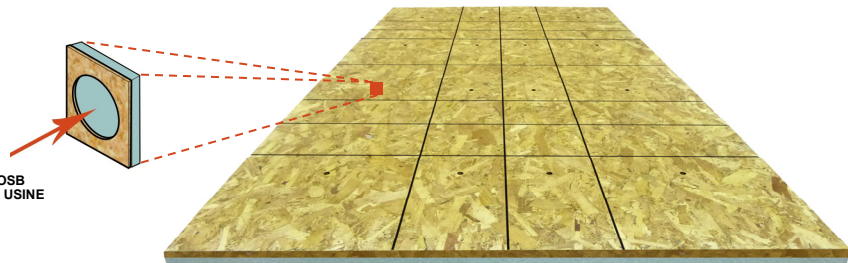
Aussi disponible : 48" x 96", autres épaisseurs.

Contactez-nous pour plus d'information.

5 | Applications

Isolation extérieure des murs hors sol

- Idéal pour la construction neuve et la rénovation.
- Bâtiment résidentiel ou commercial léger.
- Peut être installé sur divers types de structures de bâtiment.



PANNEAU D'OSB PERFORÉ EN USINE

6 | Avantages & Bénéfices

Rigidité structurale

- Contribue à la rigidité structurale des murs du bâtiment.
- Peut éliminer le besoin d'ajouter un contreventement temporaire.
- Offre un appui pour la fixation du revêtement de finition extérieur, selon recommandations du manufacturier.

Isolation supérieure

- Offre une isolation continue.
- Élimine le pont thermique entre la charpente et le revêtement extérieur.
- Permet de rencontrer les exigences en isolation les plus élevées.
- Valeur isolante stable et permanente.

Perméabilité à la vapeur d'eau

- Panneau d'OSB perforé à intervalle régulier pour augmenter la perméabilité à la vapeur d'eau.

Facile et rapide à installer

- 2 installation en 1. Gain de temps et d'argent.
- Produit résistant aux bris de manutention.
- Nécessite les mêmes outils déjà utilisés dans la construction.

7 | Données environnementales

Le polystyrène expansé utilisé dans la composition du produit **ISOBRACE OSB** est formé de 98% d'air et de seulement 2% de matière plastique. Il ne contient pas et n'a jamais contenu de HCFC ou HFC qui endommagent la couche d'ozone.

Les panneaux d'OSB utilisés dans la composition du produit **ISOBRACE OSB** sont certifiés FSC (*Forest Stewardship Council*) ou SFI (*Sustainable Forestry Initiative*).

Les produits du Groupe Isofoam contribuent à l'obtention de crédits LEED®. Pour obtenir plus de détails, contactez-nous ou remplissez le formulaire via notre site Internet.

8 | Installation

Sens des panneaux

- Pour assurer la rigidité structurale du produit, les clous doivent être fermement appuyés sur le panneau de copeaux orientés. Il est recommandé d'installer la face OSB vers l'extérieur et la face EPS sur la charpente. Avec un outil de fixation spécialisé, il est possible d'installer le panneau avec l'OSB contre la structure. Dans cette situation, se référer au guide d'installation.
 - Dans le cas d'une installation dans une zone sismique à risque, valider les exigences de contreventement qui s'appliquent.
- Les bonnes pratiques de construction recommandent de laisser un espace de 1/8" entre les panneaux d'OSB.
- L'utilisation de panneaux de 48" x 108" permet l'isolation de la solive de plancher et la lisse d'assise.

Coupe du panneau

- Avec une scie régulière.

Clouage

- Des clous ordinaires, torsadés ou annelés doivent être utilisés.
- Longueur des clous suggérée :
 - Min. 2 1/2" pour un panneau R4.15
 - Min. 3" pour un panneau R5.15
 - Min. 3 1/2" pour un panneau R7.65
- Espacement des clous recommandé :
 - 6" c/c aux rives du panneau
 - 12" c/c sur les montants au centre du panneau

Pour plus de détails, se référer au guide d'installation.

Assemblage type

Gypse 1/2"	
Fourniture de bois 1" x 3"	
Pare-vapeur / pare-air	
Laine isolante 5 1/2"	R19
ISOBRACE OSB 1 5/16"	R4,15
Membrane pare-intempéries / pare-air	
Fourniture de bois 1" x 3"	
Revêtement de vinyle (non isolé)	
Total :	R26,09
Couverture ponts thermiques :	R4,15

Autres assemblages possibles. Illustration à titre indicatif seulement.

9 | Garanties

ISOBRACE OSB répond aux normes et exigences suivantes :

Isolant EPS : CAN/ULC-S701, Type 2
CCMC # 12895-L

OSB : CSA-0325 – W24, Exposure 1
DOC PS-2

10 | Données techniques

Tableau 2. Propriétés physiques de l'isolant **ISOBRACE OSB**

PROPRIÉTÉS	MÉTHODES	UNITÉS	RÉSULTATS
ISOBRACE OSB (produit laminé)			
RÉSISTANCE THERMIQUE	ASTM C-518	m ² ·°C/W/25 mm (h·re·pi ² ·°F/Btu/po)	Voir tableau des dimensions
ISOBRACE OSB NVB PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU	ASTM E-96	ng/Pa·s·m ² (perms)	>60* (>1)*

*Propriété limitée aux produits **ISOBRACE OSB NVB** pour lesquels la perméabilité à la vapeur d'eau du produit laminé final a été confirmée.

PROPRIÉTÉS	MÉTHODES	UNITÉS	RÉSULTATS
POLYSTYRÈNE EXPANSÉ (EPS)			
RÉSISTANCE EN COMPRESSION MIN.	ASTM D-1621	psi (kPa)	16 (110)
RÉSISTANCE EN FLEXION MIN.	ASTM C-203	psi (kPa)	35 (240)
PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU MAX.	ASTM E-96	ng/Pa·s·m ² (perms)	200 (3.5)
ABSORPTION D'EAU MAX.	ASTM D-2842	%	4
STABILITÉ DIMENSIONNELLE	ASTM D-2126	%	0.5
INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME	CAN/ULC S102.2M	-	240
FUMÉE DÉVELOPPÉE	CAN/ULC S102.2M	-	415
PANNEAU DE COPEAUX ORIENTÉS (OSB)			
Revêtement intermédiaire	CSA-0325 – W24, Exposure 1 DOC PS-2		

La fiche de données de sécurité des produits de Groupe Isofoam est disponible sur le site Internet.

NOTE | En raison de la situation de l'approvisionnement en produits du bois, la validation de la perméabilité à la vapeur d'eau du produit laminé peut ne pas être disponible.

Cependant, conformément à l'article 9.25.5.1. 3) des codes du bâtiment provinciaux et nationaux, les panneaux OSB de moins de 12,7 mm (7/16") conformes à la norme CSA-0325 peuvent être utilisés dans les assemblages sans tenir compte de leur perméabilité à la vapeur d'eau.

Veuillez demander les produits spécifiés par l'acronyme **NVB** si une perméabilité à la vapeur d'eau supérieure à 60ng est requise.

Sinon, le produit sera fourni selon sa disponibilité.

11 | Entretien

Aucun entretien n'est requis après l'installation conforme des panneaux **ISOBRACE OSB**.

12 | Services techniques

Pour tout renseignement concernant l'application et l'installation de nos produits, nos spécialistes se feront un plaisir de répondre à vos questions.

13 | Disponibilité et coûts

Disponibilité : À travers l'est du Canada.

Coûts : Liste de prix sur demande.

Des estimés sont disponibles rapidement à partir d'une description physique faite à l'aide de dessins et d'un devis sommaire réalisés sur la base des informations contenues dans la présente fiche technique.

14 | Limitations

Matériau combustible. Évitez un contact entre l'isolant et les solvants à base de pétrole ou leurs émanations. Évitez une exposition prolongée à la lumière solaire.

Spécifications d'entreposage

- Lorsque possible, un entreposage intérieur est recommandé.
- Si entreposé à l'extérieur, couvrir les panneaux d'une bâche en plastique pour les protéger des intempéries et des rayons ultraviolets. La bâche doit permettre une circulation d'air.
- Entreposer et manipuler les produits à plat. Utiliser au minimum 3 supports sur la longueur de 8 pieds (96"), soit un au centre et les deux autres à environ 16" (40 cm) des extrémités pour réduire les risques de déformation. Les produits doivent être entreposés à au moins 4" (10 cm) du niveau du sol.

Groupe Isofoam

1346, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie (Québec) G6E 1N4
T. : 418 387-3641 – 1 800 463-8886 | F. : 418 387-4039
info@isolofoam.com | www.isolofoam.com

AVIS : Les données et les renseignements contenus dans le présent document sont présentés de bonne foi et basés sur des sources estimées fiables. Ce document ne contient ni représentation, ni garantie explicite ou implicite quant à l'information, aux données et suggestions, ou quant à l'absence ou à l'empiétement d'un brevet quelconque ou d'autres droits de tierces parties. Puisque que les règlements gouvernementaux et les conditions d'utilisation peuvent changer non seulement d'un endroit à un autre, mais aussi avec le temps, c'est au client qu'incombe la responsabilité de déterminer si ce produit convient bien à l'usage qu'il veut en faire et si le lieu de travail et les pratiques sont conformes aux lois et autres textes législatifs applicables.